



Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	Evaluateur EP Référént prévention Référént protection	Direction	DGA-DSS
Intitulé du métier de référence*		Service	DAST volance
		Code poste SEDIT*	B000000302
		Code métier*	

*: case remplie uniquement par la DRH

Statut

Catégorie	☒ A ☐ B ☐ C	Titulaire / contractuel	Titulaire
Filière	Sociale	Cadre d'emplois	Assistant socio-éducatif
Grades détenus		Grades possibles	CE ASE

ASE

Lieu (rattachement administratif principal)	DAST / cité administrative	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	☐ Non ☒ Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	☐ Non ☒ Oui territoire de la MDS où s'effectue le remplacement + lieu de placement 49 et hors 49 (si relais /référént)	Option ARTT	☐ 1 ☐ 2 ☒ 3
Permis de conduire requis	☐ Non ☒ Oui	Astreinte	☒ Non ☐ Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue....)	Bureautique - véhicule de service selon planning	Délégations de signature	☐ Non ☐ Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	☐ Non ☒ Oui	Lesquelles : en fonction des situations, possibilités d'intervention au-delà des horaires réglementaires	
Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	☒ Non ☐ Oui	Lesquelles :	
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	☒ Non ☐ Oui	Lesquelles :	

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Conseillère technique DAST
Titulaire du poste	Hélène JANITOR
fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)	
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	☐ X NON ☐ OUI
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Responsables protection agents de l'unité ASE –Administrateur Ad hoc / collègues de la MDS et/ ou de l'équipe EP
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	Magistrats – Parquets d'Angers Lieux de placements et de soins, FA L'Education Nationale, etc Partenaires locaux / intervention sociale, dont les élus locaux

Contributions du poste à l'activité du Département

Mission

⇒ Évaluateur EP

- Réalise des évaluations de situations qui font l'objet d'événements préoccupants transmis au responsable de l'équipe EP,
- Assure l'expertise dans le domaine de la protection de l'enfance.

⇒ Référent prévention

- Exerce des AED (19),
- Exerce des AEP (6),
- Met en œuvre des permanences éducatives,
- Organise et participe aux accompagnements collectifs.

⇒ Référent protection – unités protection

- Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, le référent protection enfance a en charge le suivi de l'accueil des enfants confiés par mesures judiciaires ou administratives sur son territoire d'intervention.
- Il a pour mission l'accompagnement éducatif des enfants confiés dans le cadre d'un accueil familial et de leurs familles. Il veillera à la contribution de chacun au Projet Pour l'Enfant (PPE).

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	poids relatif %	niveau de resp ²
> Activités principales :		
EVALUATEUR EQUIPE EP		
Analyse du faisceau d'indices des événements préoccupants		
Évaluation des situations d'enfants en risque ou en danger, faisant l'objet d'un événement préoccupant (EP) sur le territoire du PDS selon la procédure et le référentiel établi ○ Prendre contact avec les TMS des territoires (DAST) pour recueillir les principaux éléments connus le cas échéant ○ Préparer l'évaluation et prendre contact avec les familles concernées (entretiens avec les enfants, les parents, les personnes de l'environnement de l'enfant, les particuliers ou les professionnels en contact ou en lien avec l'enfant... Analyser et classer les informations recueillies pour rédiger le rapport d'évaluation afin de caractériser l'urgence ou la lever et d'émettre des préconisations (analyse objectivée et conceptualisée)		
Rendre compte des situations au responsable de l'équipe EP et respecter les échéances		
Travail avec le médecin référent du PDS si besoin d'une expertise médicale de l'enfant		
Participation aux réunions et groupes de travail, formations, en lien avec les missions confiées		
REFERENT PREVENTION		
Répondre aux besoins repérés et aux demandes d'une population sur les territoires par la mise en œuvre de dispositifs législatifs et réglementaires, qu'ils soient collectifs ou individuels. Pour ce faire ils mobilisent : • aide éducative ponctuelle auprès des usagers (AEP), • action éducative à domicile contractualisée (AED) • actions collectives de prévention en lien avec l'enfance, l'adolescence et l'exercice de la fonction parentale, de la parentalité • accueil/écoute des enfants, adolescents, parents, familles...en lien avec la		

fonction éducative. (permanences éducatives) ressource en termes d'orientations et d'informations au sein de la MDS		
Participer à l'animation d'une politique de Prévention primaire et développer au sein d'une équipe « dédiée », les actions de prévention à destination des familles		
Participer au diagnostic des besoins de la population du territoire de la MDS en termes de soutien à la parentalité et de problématiques familiales, avec le responsable adjoint Prévention		
Participer au développement du réseau partenarial (local, départemental,...)		
S'engager dans un partage de pratiques, d'expérimentations y inclus avec les partenaires dans le respect du cadre départemental arrêté		
REFERENT PROTECTION – UNITES PROTECTION		
Élaborer, accompagner l'évolution, conduire et évaluer le Projet Pour l'Enfant : • en s'assurant du concours de l'équipe pluridisciplinaire interne • en définissant des objectifs de travail opérationnels et atteignables • en développant la relation d'aide et d'accompagnement • en évaluant les résultats • en ajustant les actions • en préconisant les actions nécessaires : type de mesures, modalités de relations enfant/parents, orientation en terme de lieu d'accueil. Animer les réunions bilans		
Rédiger les rapports d'évolution, de situation ou d'incident au magistrat		
Participer aux réunions d'équipe sur les situations		
Animer en partenariat les temps clés du PPE : • Animation et participation à des synthèses • Participation au temps de concertation de l'équipe pluridisciplinaire Lien avec les différents acteurs qui gravitent autour de la situation de l'enfant et de sa famille		
Collaborer avec les assistants familiaux dans la cadre de l'accueil de l'enfant : • Travailler en lien avec l'assistant familial sur le projet de l'accueil de l'enfant dans le respect du cadre fixé par le PPE • Collaborer avec le SOAJ (accompagnement SOAJ, relais...) • Associer l'assistant familial aux instances de réflexions autour de la situation de l'enfant.		
Garantir les modalités des relations et rencontres enfant/parents dans le respect du cadre défini par le juge des enfants et le RPE		
Représenter le Service protection enfance aux audiences		
Proposer des actions collectives à destination des familles et/ou des accueillants familiaux		
Élaborer si besoin et suivre les demandes d'orientation vers la MDPH et solliciter en lien avec les titulaires de l'autorité parentale les établissements en charge de la mise en œuvre des orientations CDAPH		

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	► Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent ► Psycho-dynamique des groupes familiaux Théorie des systèmes, approches psychanalytiques des problématiques familiales ► Psycho pédagogie de la relation d'aide ► Les lois et les missions de l'aide sociale à l'enfance et à la famille, notamment l'autorité parentale ► Politiques et institutions sociales, collectivités territoriales, fonctionnement de la DGA-DSS (cf 3 axes prioritaires de la prévention :- accompagnement via l'éducation budgétaire, l'accès et le maintien dans le logement, l'accès à l'insertion :- soutien à la parentalité ; -maintien à l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap
--	--

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	▶ Construire et conduire un projet socio-éducatif • Analyser les situations • Définir des objectifs de travail opérationnels et raisonnés • Développer la relation d'aide et d'accompagnement • Evaluer les résultats • Ajuster les actions ▶ Conduire des entretiens individuels et collectifs ▶ Pratiquer la concertation ▶ Tenir une position professionnelle qui prenne en compte : le cadre des missions, le cadre juridique, l'éthique, l'autorité parentale, le respect des personnes, leur autonomie, leur liberté, leur initiative, leur rythme, leur décision ▶ Organiser son travail et son temps : respecter les échéances, savoir anticiper les passages de relais ▶ Produire des écrits qui rendent compte de la conduite des projets mis en œuvre (enfants/familles)
---	---

Savoir procédural (procédures)	Ce sont plutôt des compétences à acquérir au regard des dispositions locales hiérarchie, sous-couvert
-----------------------------------	---

Savoir relationnel (relations humaines)	L'écoute L'empathie L'ouverture d'esprit la souplesse Le respect de la place de chacun, des capacités de l'autre
--	--

Autres	Rigueur Organisation Autonomie dans l'exercice de la fonction Réactivité Adaptabilité
--------	---

Évolution prévisible du poste			
Document élaboré par :	JANITOR Hélène	Le	18 mai 2020
Validé par (direction/DGA)		Le	
Réception DRH le			

Régime indemnitaire et avantages annexes

1/Indemnité de sujétion spécifique

Nature : ☐ Manager ☐ Chargé de mission

Niveau : 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 1 – 2 – 3 – 4

Indemnité spécifique pour les agents des filières autres que technique :

☐ Appui technique ☐ Négociateur foncier

Indemnité spécifique pour les agents de catégorie C de la filière technique :

☐ Dessinateur de niveau 1 ☐ Dessinateur de niveau 2

☐ Surveillant de travaux ☐ Chef de garage

☐ Technicien d'exposition

2/Nouvelle bonification indiciaire

• Critères d'attributions de la NBI hors Zone urbaine sensible

Nature : Nombre de points

• Critères d'attributions de la NBI dans les Zones urbaines sensibles

A/Nom du quartier concerné:

B/Nom du collège concerné:

C/Nature : Nombre de points :

3/Autres avantages

☐ Logement de fonction : ☐ Utilité de service - nombre de pièces principales :

☐ Nécessité absolue de service - nombre de pièces principales :

☐ Véhicule de service avec remisage permanent à domicile

☐ Technologie de l'information :

☐ Ordinateur portable

☐ Téléphone portable

☐ Agenda électronique

☐ Vêtement de travail

Document élaboré par :	JANITOR Hélène	Le	
Validé par (direction/DGA)		Le	
Réception DRH le			